

Politique culturelle
MRC de La Vallée-du-Richelieu



en collaboration avec la
Table culturelle de la vallée du Richelieu



Adoptée le 1e septembre 2005

Comité de travail

Table culturelle de la Vallée du Richelieu

Monique Corbeil, coordonnatrice de la Table culturelle

Anne-Marie Charuest, patrimoine

Chantale De Serres, arts visuels et médiatiques

Nicole Deutsch, muséologie et patrimoine

Andrée Garon, arts de la scène

Marie-Andrée Ostiguy, arts de la scène

MRC de La Vallée-du-Richelieu

Raymond Billette, maire de Saint-Antoine-sur-Richelieu

Table des matières

Introduction	4
1- Les assises de la culture dans notre MRC	7
2 - Les raisons d’être d’une politique culturelle Pourquoi une politique culturelle RÉGIONALE?	8
3 - La philosophie d’intervention	10
4 - Le développement culturel dans la MRC	11
4.1 Les grandes orientations	11
4.2 Les objectifs	13
Bibliographie	15
Annexe	
Portrait de situation - mai 2005	

Introduction

L'élaboration d'une politique culturelle régionale constitue l'axe principal d'une stratégie d'action des municipalités que regroupe la MRC de La Vallée-du-Richelieu dans le domaine culturel. Cette politique permettra donc d'aborder la dimension culturelle du développement des municipalités en ayant pour objectif principal d'offrir une meilleure qualité de vie aux citoyens et citoyennes.

Regroupant les municipalités de Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil, ce n'est pas la carence d'activités culturelles qui a initié la démarche, mais bien son abondance. Où que le regard se porte dans chaque municipalité petite ou grande de la MRC, on découvre des porteurs de projets à dimension culturelle passionnants et rassembleurs.

La culture est un bien essentiel et la dimension culturelle est nécessaire à la vie en société. Le contexte dans lequel évoluent les municipalités de la MRC invite celles-ci à actualiser leur rôle en matière culturelle, de même que leurs priorités d'intervention. Dans l'intérêt de leurs populations, et aussi afin d'ouvrir de nouvelles avenues de partenariat, nous invitons les municipalités à préciser leurs propres objectifs en matière de culture et à se prévaloir d'une politique culturelle municipale complémentaire à la politique culturelle régionale. Déjà, le mouvement a été initié par les municipalités de Mont-Saint-Hilaire (2001), Chambly (2002), Saint-Antoine-sur-Richelieu (2002) et Carignan (2003) qui possèdent leur propre politique culturelle.

Nous ne parlerons donc pas ici de développement des activités reliées à la création, à la production et à la diffusion, mais plutôt de protection des biens et de support aux porteurs des arts et de la culture. Nous parlerons également de concertation, d'harmonisation, d'organisation, de réseautage et de partenariat.

Il y a, dans la vallée du Richelieu, une vitalité culturelle naturelle unique qui participe à la construction de son identité. La vallée du Richelieu est un lieu privilégié d'épanouissement individuel et d'appartenance collective où les citoyens ont l'opportunité d'exercer leur droit à la culture, et ils le font. Il faut oser poser les gestes qui permettront son plein épanouissement, l'arrimer au schéma d'aménagement, au plan de développement économique. Dans notre MRC, la culture doit, pour les élus, devenir une préoccupation égale à l'action, aux attentes et aux aspirations des citoyens qui y vivent.

En décidant de se doter d'une politique culturelle régionale, la MRC de La Vallée-du-Richelieu démontre l'intérêt qu'elle accorde à la vie culturelle de son territoire et affirme son intention d'intervenir dans l'amélioration de la qualité de vie en donnant accès aux citoyens et citoyennes à la vie culturelle.

Andrée Garon

Présidente par intérim

Table culturelle de la vallée du Richelieu

Cette politique culturelle met en lumière l'importance de bien connaître toutes les ressources déjà en place. Il est grand temps que le rideau se lève sur cette scène naturelle exceptionnelle et que les acteurs poursuivent ensemble leur oeuvre.

Au nom de tous les acteurs des arts et de la culture de la vallée du Richelieu - arts visuels, arts de la scène, littérature, patrimoine et muséologie, métiers d'arts - nous remercions la MRC de donner naissance à cette politique culturelle afin qu'elle puisse enfin afficher ses véritables couleurs.

Le comité de la Table culturelle

1- Les assises de la culture dans notre MRC

La vallée du Richelieu possède une image forte, la définissant comme un haut lieu des arts et de la culture, dont le rayonnement s'étend à l'ensemble du Québec. Privilégiée par son histoire ainsi que par la présence d'artistes de renommée internationale tels que Paul-Émile Borduas, Ozias Leduc, Jordi Bonet et Michel Brault pour ne nommer que ceux-là, ainsi que de nombreux artistes amateurs, la vallée du Richelieu jouit d'un caractère culturel unique, largement tributaire du plaisir d'y vivre.

Pourtant, plusieurs parmi ceux qui oeuvrent dans le domaine culturel entretiennent encore des doutes quant à la sensibilité de certains milieux à cette grande richesse, et quant à la volonté des décideurs locaux de soutenir le dynamisme culturel propre à notre MRC.

En fait, il existe une vitalité culturelle spontanée dans la vallée du Richelieu et c'est ce que la présente politique entend définir - d'abord, par la nature de sa participation à la qualité de vie des citoyens de la région et ensuite, par sa capacité à générer des retombées aux plans touristique, économique, social et éducatif.

2 - Les raisons d'être d'une politique culturelle

«Il y a qualité de la vie là où l'identité propre trouve à s'exprimer»

Ville et vie culturelle dans les années 1980

La prémisses

Il existe dans notre région une matière culturelle riche, diversifiée, présente dans tous les milieux. L'adoption d'une politique culturelle confirme la volonté de miser sur cette richesse pour stimuler le développement de cette région. Avec cette politique, le milieu s'engage à faciliter l'affirmation et l'évolution de la dimension culturelle.

Pourquoi une politique culturelle RÉGIONALE?

- L'idée de doter la région d'une politique culturelle consiste d'abord à tracer des pistes et à fixer des objectifs qui permettront une meilleure exploitation des ressources humaines, environnementales et physiques, et d'obtenir, enfin, de meilleures retombées des ressources financières consenties et des équipements en place.
- Sa seconde raison d'être est d'amener toutes les personnes sensibilisées ou engagées de près ou de loin dans les questions culturelles à travailler ensemble et en complémentarité et, surtout, en tendant vers les mêmes objectifs.

En effet, la réussite de la mise en application d'une politique culturelle régionale est tributaire d'une vision régionale où les éléments concernés s'emboîtent de façon cohérente; elle nécessite de mettre à contribution l'ensemble des ressources locales. Toutefois, une telle politique doit permettre de préserver ou de protéger les identités locales, sinon de faciliter leur mise en valeur et par conséquent leur ouverture à d'autres organisations.

La politique culturelle se veut un **projet rassembleur**.

Elle interpelle donc :

- **la communauté artistique** (artistes professionnels, artistes amateurs, artistes de la relève ainsi que les « artistes-entrepreneurs » engagés dans la promotion et la mise en marché de leur art), les organismes et autres entreprises culturelles, source originelle du dynamisme culturel;
- **les municipalités** (élus et fonctionnaires) compte tenu de leur responsabilité d'aménager un territoire qui répondra à long terme à la vision et aux idéaux qu'ont les citoyens d'un milieu de vie stimulant et de qualité;
- **le milieu scolaire** (directions et comités) compte tenu de sa mission (instruire, socialiser, qualifier) et des programmes d'études élaborés dans le cadre de la réforme du curriculum;
- **le milieu des affaires** (commerces et entrepreneurs) compte tenu de l'importance, pour son propre développement, d'oeuvrer au sein d'un milieu dynamique, diversifié, capable d'attirer et de retenir le gens dans la région;
- **les citoyens de tous âges**, qui participent nombreux aux différentes activités culturelles offertes sur leur territoire.

La politique se veut aussi :

- un **guide** pour les promoteurs et les décideurs, permettant de définir les orientations les plus pertinentes et ainsi faciliter la prise de décisions en matière de développement culturel;
- une **référence** offrant aux promoteurs de projets culturels des stratégies qui favoriseront le succès de toutes leurs initiatives;

- une source d'inspiration et de stimulation qui encouragera la collectivité à s'engager dans le développement culturel de la MRC.

3 - La philosophie d'intervention

«La culture est indissociable de la population parce qu'elle contribue à la qualité de la vie en y faisant entrer le rêve et l'imaginaire.... il s'agit de faire en sorte que nul ne se sente exclu, *a priori*, de la fréquentation de la culture et de la pratique culturelle.»

La politique culturelle du Québec, 1992

Préalablement à la formulation des orientations, des objectifs et de l'instauration d'actions cohérentes, la politique culturelle souhaite enraciner les valeurs suivantes :

- L'accessibilité à la vie culturelle doit être universelle. Le concept « d'utilisateur payeur » ne peut donc servir de base à un discours de développement culturel.
- Les arts et la culture, comme le paysage, sont des attraits majeurs chez nous et participent ainsi activement au développement économique et social. On doit constater l'interdépendance de ces secteurs, la santé de chacun agissant sur la santé des autres. Par exemple, l'offre culturelle attire ou retient le touriste, mais surtout et aussi crée un milieu de vie stimulant pour les citoyens qui habitent la région.
- Certains artistes et certains lieux sont des ambassadeurs naturels de la région. En supportant mieux les arts, les municipalités tirent de larges bénéfices de ces véhicules promotionnels.
- La «rentabilité» de la culture peut se mesurer en termes monétaires, mais c'est ailleurs qu'est l'intérêt véritable. C'est d'abord la notion

d'investissement dans la qualité de la vie sur le territoire de notre MRC qui doit prévaloir. Aussi, dans notre MRC, la politique doit faire en sorte d'encourager et de stimuler une activité culturelle complémentaire ou différente de l'activité observée en périphérie. La vallée du Richelieu doit confirmer son rôle au plan de l'offre et de la demande et établir des connivences solides avec les autres pôles d'attraction culturelle.

En suivant cette voie, c'est le développement d'une identité propre à la région que l'on définit, disposant les jalons du sentiment d'appartenance.

4 - Le développement culturel dans la MRC

4.1 Les grandes orientations

a) L'apport de la culture à la qualité de vie dans la région.

L'affichage presque permanent d'oeuvres d'artistes et d'artisans ainsi qu'un patrimoine bâti, vivant et naturel témoignant d'une partie importante de l'histoire du Québec, font de la MRC de La Vallée-du-Richelieu un lieu où l'environnement reflète une vitalité culturelle intense.

Mais voilà, pour que les citoyens profitent pleinement de cette richesse, il faut donner à la culture des moyens d'action. Pour y parvenir,

il faut engager un développement s'arrimant aux activités existantes et développer des actions récurrentes.

Cette orientation va assurer un impact permanent de la culture à tous les niveaux de la vie des citoyens.

La vitalité culturelle de la région profite aux entreprises. Une orientation stratégique (notamment au plan fiscal) constitue un gage de prospérité collective.

b) Une identité à consolider

En choisissant de vivre dans la MRC de la Vallée du Richelieu, on adopte un mode de vie alliant les caractéristiques de la vie urbaine à celles de la vie champêtre. Pour les amateurs de nature, d'art et d'histoire, pour les familles, la Vallée offre de nombreux avantages en raison de la diversité des ressources et des services disponibles et de son potentiel de développement. Pour les professionnels de toutes disciplines, pour les artistes et autres travailleurs autonomes oeuvrant dans ce milieu, la proximité des grands centres d'activité, des centres de recherche et de création et des services de pointe relatifs à leur travail, sont un attrait supplémentaire.

On reconnaît à notre MRC une personnalité distincte, mais on arrive difficilement à la décrire. Son dynamisme culturel naturel fait partie de l'identité de la région, et pourtant cette facette s'affiche avec timidité.

La richesse culturelle de la vallée du Richelieu doit jouer un rôle plus significatif dans l'établissement d'une identité régionale.

Cette orientation met en relief l'importance d'harmoniser les projets régionaux aux valeurs des citoyens et de s'assurer que ces projets ont un sens pour eux.

c) Une gestion à envisager globalement

On consacre beaucoup d'énergie à la création, à la diffusion et à la mise en marché des oeuvres des artistes et à la fréquentation des lieux de culture. Par ailleurs, la coalition des intervenants indispensables à une vie culturelle dynamique et accessible est à bâtir. Les ressources de la région sont mal connues, souvent sous-utilisées ou mal utilisées.

Dans notre MRC, 120,000 citoyens cohabitent aujourd'hui avec plus de cinq cents artistes professionnels, au-delà d'une centaine d'organismes culturels, de lieux de diffusion et un très intéressant patrimoine vivant ou bâti, répartis entre villages et centres urbains ayant leurs propres couleurs.

Pour le bénéfice de chacun d'entre eux, pour plus d'efficacité dans la mise en oeuvre et pour des retombées pertinentes à l'énergie apportée, à cette étape de son développement, la MRC doit non seulement pouvoir disposer d'un organisme de concertation mais se doter et offrir au milieu une ressource humaine dédiée à la vie culturelle.

4.2 Les objectifs

4.2.1 - Convenir d'une vision de la culture dans la région (réf. : orientations #1 et «#2)

Moyens envisageables :

- Établir un plan d'action de trois ans comprenant entre autres une stratégie de marketing mettant la culture au premier plan.
- Mettre en place un véhicule pour promouvoir et diffuser les particularités culturelles (activités, atouts) de toutes les municipalités de la MRC.

4.2.2 - Maintenir la culture à l'agenda des élus de la MRC (réf. : orientations #1 et #3)

Moyen envisageable :

- Mettre en place un comité ad hoc dans la MRC ayant un mandat de comité aviseur, chargé de conseiller les élus sur les questions culturelles.

4.2.3 - Reconnaître la présence des artistes et des valeurs culturelles de la région (réf. : orientations #1 et #2).

Moyens envisageables :

- Concours, gala, prix, etc.
- Intervenir dans la mise en valeur du patrimoine régional.

4.2.4 - Donner à la région une ressource centrale pour soutenir le développement culturel régional et faciliter la mise en place de projets culturels (réf. : orientations #1 et #3).

Moyens envisageables :

- Centraliser les informations concernant les activités culturelles de la région.
- Mettre en place un mécanisme pour mieux connaître les activités de loisir culturel.
- Établir des ententes et mettre en place des mécanismes pour faciliter l'accès aux équipements à vocation culturelle, de façon à ce que les entrepreneurs artistiques puissent les utiliser plus fréquemment.
- Poursuivre de façon continue la mise à jour de l'information relative à la dynamique culturelle (statistiques, enquêtes, bilans ...)
- Mettre en place un réseau afin de consolider les liens entre les milieux artistique, scolaire, des affaires et municipal.

Bibliographie

La politique culturelle du Québec, Notre culture, Notre Avenir
Gouvernement du Québec, Direction des Communications, 1992

Ville et vie culturelle dans les années 1980, Rapports et essais provenant
des vingt-et-une villes du Conseil de l'Europe, Conseil de la coopération
culturelle, Strasbourg 1983

Pouvoirs publics et politiques culturelles : enjeux nationaux, Actes du
colloque, Montréal, octobre 1991, Chaire de gestion des arts, École des
Hautes Études Commerciales

Décentralisation, régionalisation et action culturelle municipale,
Actes du colloque Montréal 12-14 novembre 1992, Chaire de gestion des
arts, École des Hautes Études Commerciales

Guide d'élaboration et de mise en oeuvre d'une politique culturelle
municipale, ministère de la Culture et des Communications, Québec, 1997

Statistiques Canada, extraits du Recensement 1996

Schéma d'aménagement, MRC La Vallée du Richelieu, PSAR 1, juillet 1997